

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TENAREZE
CONVOCATION A LA REUNION PUBLIQUE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
(Exécution des articles L.2121.7, L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil communautaire se fera en **Visioconférence** (en distanciel en raison de l'état d'urgence sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19) avec l'application Microsoft TEAMS le :

Mardi 30 mars 2021 à 21h00
Pas de présence dans les locaux de la CCT

Le Conseil sera retransmis en direct sur la chaîne YouTube de la Communauté de communes de la Ténarèze à l'adresse suivante et accessible directement depuis le site cc-tenareze.fr / onglet à droite / chaîne YouTube : https://www.youtube.com/channel/UCjCrJ_vJ_HBFUemSkIFZYAg?view_as=subscriber

ORDRE DU JOUR :

01. Présentation du rapport d'avancement du schéma de mutualisation 2020 de la CCT ;
02. Débat sur la politique locale de l'Urbanisme pour 2020 ;
03. Débat d'orientation budgétaire ;
04. Questions diverses.

A Condom, le 24 mars 2021

Président de la Communauté de
Communes de la Ténarèze,
Maire de Castelnau sur l'Auvignon,



Maurice BOISON